

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelega-Maisonneuve

#### **Vice-présidence**

Mme Sophie Thiébaud  
Arrondissement Le Sud-Ouest

#### **Membres**

M. Christian Larocque  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

M. Jérôme Normand  
Arrondissement de  
Ahuntsic –Cartierville

Mme Christine Gosselin  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 25 janvier 2021

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE207231071**

**Accorder un contrat à Roxboro Excavation Inc, pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, de l'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, de la rue Mansfield au boulevard Robert-Bourassa. - Projet rue Sainte-Catherine Ouest Lot 1B Aménagement. (Arrondissement Ville-Marie). Dépense totale de 12 118 384,42 \$, taxes incluses (contrat: 9 661 000,00 \$ + contingences: 1 535 686,42 \$ + incidences: 921 698,00 \$). Appel d'offres public 452840 - (4 soumissionnaires).**

**“Original signé”**

Karine Boivin Roy  
Présidente

**“Original signé”**

Linda Lajeunesse  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE207231071**

*Accorder un contrat à Roxboro Excavation Inc, pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, de l'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, de la rue Mansfield au boulevard Robert-Bourassa. - Projet rue Sainte-Catherine Ouest Lot 1B Aménagement. (Arrondissement Ville-Marie). Dépense totale de 12 118 384,42 \$, taxes incluses (contrat: 9 661 000,00 \$ + contingences: 1 535 686,42 \$ + incidences: 921 698,00 \$). Appel d'offres public 452840 - (4 soumissionnaires).*

À sa séance du 6 janvier 2021, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ qui présente :*
  - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*

Le 13 janvier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars 2020. Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, de l'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, de la rue Mansfield au boulevard Robert-Bourassa.

Les responsables du dossier ont d'abord précisé qu'il s'agissait d'un processus de soumission à deux enveloppes dans le cadre duquel l'expérience comptait pour 40 points et le prix, pour 60 points. Puis, la Commission a appris que 15 entreprises se sont procuré les documents de l'appel d'offres et que quatre d'entre elles avaient déposé une

soumission, dont 3 ont été jugées conformes et que, au cours de l'appel d'offres d'une durée de 51 jours, six addendas ont été publiés pour répondre à des questions et précisions. Les raisons des 11 désistements n'ont pas été fournies. L'analyse des écarts montre que la soumission de l'adjudicataire est très rapprochée de l'estimée de contrôle à quelque 6% près, tandis que l'écart entre les deux plus basses soumissions conformes est plutôt de 26,48%. Tout près de la moitié de cet écart est concentrée dans les articles de bétonnage; et le reste, parmi les autres articles du bordereau de soumission. Finalement, le Service est d'avis que l'échéancier prévu est raisonnable et il est à souligner que le contrat prévoit des pénalités sans boni de performance puisqu'il serait difficile de justifier l'exigence de délais en contexte COVID.

Dans le cadre de ses délibérations, la Commission retient que le prix obtenu pour ce projet d'un peu plus de 10 M\$ est à quelque 6% près de l'estimation interne réalisée par la Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction. Aussi, la Commission ne peut que se réjouir que le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note soit celui qui a déposé l'offre la plus avantageuse pour la Ville.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ qui présente :*
  - o *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE207231071 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**